



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/5748  
5 juin 1964  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE, LE 4 JUIN 1964,  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE CHYPRE

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, le texte de la lettre que j'ai adressée le 4 juin 1964 au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de Chypre  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Zenon ROSSIDES

Ref : 108.B

Le 4 juin 1964

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le texte d'une déclaration que Sa Béatitudo l'archevêque Makarios, Président de la République de Chypre, a faite à Nicosie, le 3 juin 1964, commentant une lettre que lui avait adressée M. Kutchuk :

"M. Kutchuk a abandonné son poste de vice-président au mois de décembre dernier et s'est placé à la tête de l'insurrection visant à assurer la destruction de l'Etat et le partage de Chypre. Il a déclaré publiquement, à plusieurs reprises, qu'il ne reprendrait pas ses fonctions dans le gouvernement, parce qu'il considérait que le gouvernement n'existait plus et que la République de Chypre était morte. Quelques mois s'étant écoulés, M. Kutchuk commence à s'apercevoir que le certificat de décès qu'il avait délivré à la République ne correspond pas aux faits, et que la vie de l'Etat et l'existence du gouvernement ne dépendent pas de ses désirs. M. Kutchuk aurait dû comprendre qu'il doit répondre de l'insurrection qui a coûté tant de vies humaines et créé une situation anormale dans l'île. Il aurait dû commencer par déclarer qu'il abandonnait ses visées partitionnistes avant de donner à entendre qu'il condescendrait, sous certaines conditions, à faire à nouveau partie du gouvernement et à reprendre ses fonctions de vice-président.

Je constate avec regret que dans sa lettre, écrite de toute évidence aux seules fins de la propagande, M. Kutchuk trahit la réalité. J'ajoute que M. Kutchuk ne peut faire usage du titre de vice-président uniquement pour servir les besoins de sa cause."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre à tous les Etats Membres comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de Chypre  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Zenon ROSSIDES